

Régie de l'énergie : R-3630-2007

Présentation de l'UMQ

Yves Hennekens
pour l'Union des municipalités du Québec

UMQ-2, Document 1

Août 2007



Régie de l'énergie

DOSSIER: R-3630-2007

DÉPOSÉE EN AUDIENCE

Date: 5 Sept 2007

Pièces n°: C-6-9

Régie de l'énergie : R-3630-2007

1. Contexte

- Importance de la clientèle institutionnelle (municipale) en termes de consommation et surtout de rentabilité pour le Distributeur et les autres clientèles de Gaz Métro :
 - o Clients stables
 - o Pas de risque de mauvaises créances
 - o Besoins importants : chauffage et procédés

- Caractéristiques de la clientèle institutionnelle et municipale :
 - o Les contraintes des budgets annuels
 - o Le processus décisionnel en matière énergétique



Régie de l'énergie : R-3630-2007

1. Contexte

- La problématique de la volatilité du coût du gaz naturel pour les clientèles institutionnelles et municipales :
 - o Coût de la molécule,
 - o Coût de la distribution
- C'est dans ce contexte que ce dossier tarifaire revêt une importance particulière pour l'UMQ en ce qui concerne :
 - o L'amélioration de la rentabilité du marché résidentiel
 - o L'interfinancement
 - o La formule pour fixer le taux de rendement ainsi que le taux proposé.

Régie de l'énergie : R-3630-2007

Solutions pour le développement rentable du marché résidentiel

- Les problèmes observés par GM :
 - Un écart entre ce qui était anticipé et la réalité mesurée adéquatement en ce qui concerne le TRI et le point mort du marché résidentiel.

« Cette baisse de la rentabilité du marché résidentiel s'est manifestée, d'une part en extensions de réseau à l'égard desquelles, de 2006 à 2007, le taux de rendement interne (TRI) est passé de 9,67 % à 7,44 % et le point mort tarifaire de 13,66 ans à 22,64 ans. » (GM-2, Doc.7, p.5)
 - On doit comprendre que ces écarts de rentabilité favorisent certains marchés et certaines clientèles et par un effet de vase communicant, défavorisent d'autres clientèles et accentuent les problèmes liés à l'interfinancement.

Régie de l'énergie : R-3630-2007

Solutions pour le développement rentable du marché résidentiel

- **Les problèmes observés par GM :**
- Le marché institutionnel et municipal fait partie de cette clientèle rentable qui finance cette différence de rentabilité.
 - Dans un contexte où le coût du gaz naturel est élevé en plus d'être volatile, la situation exposée peut faire la différence pour certaines clientèles en ce qui concerne leurs décisions d'affaires vis-à-vis l'utilisation du gaz naturel.
 - Importance de régler les problèmes de rentabilité rapidement et à long terme
 - C'est pourquoi l'UMQ est très favorable aux solutions proposées.

Régie de l'énergie : R-3630-2007

Solutions pour le développement rentable du marché résidentiel

- **Sur l'augmentation des frais de base**
- Nous croyons que cette mesure aurait dû être appliquée dès cette année.
 - Toutefois, nous comprenons les contraintes exposées par GM,
 - Nous insistons sur l'importance pour la Régie de ne pas reporter sa décision sur cette mesure au prochain dossier tarifaire afin de garantir son application au plus tard en octobre 2008.

Régie de l'énergie : R-3630-2007

Solutions pour le développement rentable du marché résidentiel

- **Sur la contribution minimale**
 - Une mesure réglementaire et comptable plutôt que commerciale.
 - Nous sommes d'avis que cette solution pourrait à moyen ou long terme, générer plus d'effets négatifs que prévus;
 - D'ailleurs sur cette solution, le groupe de travail n'avait pas statué.
 - Nous croyons qu'il aurait été préférable d'étudier plus en profondeur d'autres solutions plus « commerciales » comme par exemple l'imposition d'une redevance supplémentaire pour les nouveaux clients.

Régie de l'énergie : R-3630-2007

Sur l'interfinancement

- **Les problématiques exposées révèlent l'importance d'analyser la question de l'interfinancement et le cas échéant, apporter les corrections nécessaires.**
- **Nous appuyons la création d'un groupe de travail au courant de la prochaine année, qui aura comme objectif d'analyser et de faire les recommandations nécessaires sur le sujet.**

Régie de l'énergie : R-3630-2007

Sur le taux de rendement

- Divergence fondamentale entre les preuves et les taux proposés par les experts
- Dans un premier temps, le débat expose une problématique importante. Et à la lumière de la démonstration de l'expert commun, nous croyons que le risque est surévalué dans la formule et les conclusions des experts de GM.
- Dans le contexte exposé dans cette présentation, nous soulignons que ce sont les clients de GM qui en bout de ligne paieront pour cet ajustement « prime de risque ». Pour les clients rentables déjà sensiblement sollicités dans leurs tarifs, ce fardeau supplémentaire pourrait faire une différence sur les tarifs et sur les décisions d'affaires de ces clientèles.